

Luxembourg, le 11 septembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

*« Dans son numéro 35, l'hebdomadaire « De Letzebuenger Bauer » publie un article affirmant que les dégâts de gibier, notamment ceux causés par des sangliers sur les cultures de maïs, sont exceptionnellement élevés en 2019. Un agriculteur cité dans l'article regrette également que les indemnités prévues pour le dégât de gibier lui soient versées plus tard que les années précédentes, faute de provisionnement du fonds destiné à indemniser les dégâts.*

*Dans ce contexte nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :*

- *Madame la Ministre peut-elle confirmer que les dégâts de gibier sont plus élevés que les années précédentes pour cette période ? Peut-elle également confirmer que les dégâts sont plus élevés au Centre et à l'Est du pays ?*
- *Dans l'affirmative, quelles en pourraient être les raisons ?*
- *Quelle est l'évolution de la population des sangliers pour les dernières 5 années ?*
- *Quelle est l'évolution du nombre de sangliers tirés lors de chasses pour les dernières 5 années ?*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

- *Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural peut-il confirmer que plusieurs agriculteurs récoltent leur maïs prématurément pour éviter des pertes liées aux dégâts de gibier ? Monsieur le Ministre peut-il chiffrer les pertes de la récolte de maïs de 2019 liées au climat, aux dégâts de gibier ainsi qu'à la récolte prématurée ?*
- *Quelles solutions pourraient être envisagées afin de limiter les dégâts causés par les sangliers et les blaireaux ?*
- *Que pensent les ministres des solutions proposées par les agriculteurs cités dans l'article, notamment l'autorisation de la chasse aux blaireaux et le cofinancement des clôtures ?*
- *Madame la Ministre peut-elle confirmer que les paiements des indemnisations pour les dégâts de gibier connaissent des retards ? Qu'en est-il du fonds spécial pour la chasse ? Est-il suffisamment provisionné ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Guy ARENDT  
Député

Gusty GRAAS  
Député